



N° BLA/04 - 30 septembre 1956

LE TRIOMPHE DE LA MONOGAMIE

Joseph FOLLIET

Article extrait du journal "La Croix" du 22 août 1956

La décision prise en Tunisie par le gouvernement de M. Bourguiba sur la modification du statut familial est, j'ose l'affirmer, un événement historique. En mettant fin à la polygamie et en instaurant comme norme de droit la famille monogamique du type européen, cette innovation tourne définitivement une page dans l'histoire des mœurs et des civilisations : elle ajoute un chapitre important à l'œuvre énorme de Westermarck sur l'histoire du mariage et de la famille.

Quoiqu'on pense de M. Bourguiba et de sa politique, sa résolution mérite un salut : elle réalise une réforme dont la France n'a osé prendre l'initiative dans aucun de ses territoires d'outre-mer. Après Mustapha Kemal, M. Bourguiba est le seul des réformateurs musulmans qui ait eu jusqu'ici le courage d'enfreindre les tabous de la famille islamique traditionnelle. Evidemment, cette audace lui était plus facile qu'au sultan du Maroc - et pour cause !... Reste que c'est une audace, qui s'en prend d'ailleurs à l'opinion plus qu'à la réalité même.

Le fait et le droit

Car, au fond, le geste révolutionnaire du gouvernement tunisien sanctionne le mouvement des faits et met un point qu'on peut espérer final au déclin de la famille patriarcale à structures polygamiques.

Dans toute l'Afrique du Nord, mais en Tunisie particulièrement, la polygamie n'a cessé de reculer depuis la venue des Français. Les causes de cette régression sont multiples.

Les plus importantes, croyons-nous relèvent de l'ordre culturel, elles ont abouti à une transformation profonde dans ce que les ethnologues américains appellent les patterns of culture, dans l'idéal des relations conjugales et familiales. Par les contacts et les comparaisons entre deux types de famille le type méditerranéen et musulman à forme patriarcale et polygamique et le type européen et chrétien à forme conjugale et monogamique, le second a révélé sa supériorité évidente à la fois pour les relations humaines des époux et pour l'éducation des enfants. Evidence telle que beaucoup de Nord-Africains évolués ont recherché le mariage avec des Françaises - ce qui est le cas de M. Bourguiba - et que les femmes musulmanes, dans la mesure même où elles accédaient à la culture d'aujourd'hui regardaient avec envie et admiration le sort des Européennes. Sous cette double pression, masculine et féminine, la famille ancienne a éclaté, les hommes recherchant dans la femme non plus simplement la continuatrice d'une lignée, mais la compagne de leur existence, l'adjutorium simile sibi et les femmes, à leur tour, affirmant leur droit à l'amour exclusif, sans partage, de leur époux.

A ces raisons profondes se joignent les conditions économiques. La polygamie était non point causée, mais influencée et renforcée, par un contexte économique. Dans les villes, la possession d'un harem constituait pour les grands personnages et même pour les bledis, les bourgeois, un signe extérieur de richesse et de puissance, donc un facteur de considération et de niveau social. Avec le passage de l'économie traditionnelle à l'économie moderne, l'entretien de plusieurs épouses et de leur gynécée devient prohibitif. Dans le bled, au contraire, les femmes, par leur travail, jouaient le rôle d'instruments économiques : de cheptel humain ; les Bédouines besognaient pour leur seigneur et maître. Les méthodes contemporaines de cultures, le machinisme agricole bouleversent l'agriculture archaïque, symbolisée par l'araire. En outre, les femmes même Bédouines, ne supportent plus d'être ravalées au rang d'instrument aratoire ou de bête de somme.

Sous toutes ces influences, les mœurs familiales ont subi un changement profond et assez rapide. Entre la famille tunisienne telle que je la connus pour la première fois au lendemain de la première guerre mondiale, et telle que je la revis au lendemain de la seconde les différences sautent aux yeux. Il suffirait d'observer la toilette et la conduite des femmes, la disparition progressive du voile, par exemple. Qu'un homme consente à se promener dans la rue avec un enfant sur les bras, entre sa femme et sa mère ou sa belle-mère, cet humble détail, à lui seul, est révélateur.

La marche des faits préparait donc celle du droit.

Victoire du christianisme ?

Dans ce triomphe de la famille telle que l'ont façonnée en Europe, vingt siècles de spiritualité chrétienne faut-il voir une victoire spirituelle du christianisme sur l'Islam ? Oui et non. Les choses ne montrent pas une telle simplicité qu'on puisse les réduire à leur éléments religieux.

L'Islam n'est pas le seul responsable de la famille nord-africaine. Les coutumes arabes et berbères, antérieures au christianisme et à l'islamisme, ont aussi joué leur rôle. De même, une certaine conception méditerranéenne de la famille, plus sensible à Athènes qu'à Rome, qui se retrouve, très persistante sur le pourtour de la mer intérieure. L'Islam n'a pas inventé le gynécée ni la semi claustration des femmes, ni un certain mode d'autorité patriarcale.

De même, la forme familiale qui l'emporte ne se confond point tout à fait, malheureusement avec l'idée chrétienne de la famille. C'est la famille européenne et, plus spécialement, française de 1956 où des traditions proprement chrétiennes, se heurtent aux effets du paganisme contemporain. Que, dans le même temps où les Tunisiens renoncent à la polygamie, la France accepte la légitimation, dans certains cas, des enfants adultérins, ce qui forme une manière de retour subreptice à la polygamie, cette coïncidence mérite réflexion.

Tout bien pesé, néanmoins, la famille européenne d'aujourd'hui demeure, dans l'essentiel de son esprit et de ses institutions une conséquence sociale et culturelle de l'idéal chrétien du mariage. Le modèle chrétien du mariage. Le modèle chrétien de la famille a donc montré son excellence du fait même que le monde musulman - Turquie puis Tunisie, et ce n'est qu'un début - se résout à l'imiter.

Plus que d'une victoire spirituelle du christianisme, il s'agit d'un succès culturel de la chrétienté cette ombre mouvante que le spirituel chrétien porte sur le temporel. Il convient de s'en réjouir dans la mesure où, d'une part, elle rend un hommage indirect au christianisme et où, d'autre part, en comblant le fossé sociologique et psychologique entre musulmans et chrétiens, elle facilite les rencontres et les dialogues, dans une mutuelle estime.

Qu'à fait la France ?

Dans le progrès de la famille tunisienne, quelle est la part de la France ? Je me permets d'imaginer avec une certaine fierté nationale que, le jour où le recul historique permettra un bilan impartial de la colonisation française, ce résultat figurera en bonne place dans la colonne de l'actif.

Il faut pourtant voir clair et situer les mérites où ils se trouvent. Ceux des gouvernements et des personnages officiels me paraissent un peu minces moins pourtant en Afrique du Nord qu'en Afrique noire. On ne saurait prétendre que la situation de la famille nord-africaine ait empêché nos officiels de dormir. La peur des "histoires", un certain goût de l'exotisme à la Pierre Loti, des

sympathies inconsidérées et superficielles pour un Islam folklorique, l'utilisation de vieilles élites locales, inclinées vers le passé, et par conséquent, vers la polygamie, tous ces motifs contribuaient au *quieta non movere*.

Parmi les Français résidant en Afrique du Nord, il faut reconnaître que certains ne tenaient pas essentiellement à l'abolition de la polygamie musulmane. Leur statut familial leur conférait une supériorité de conscience dont ils tiraient plaisir.

Celui des musulmans leur fournissait quelques objections utiles lorsqu'il était question de faire accéder les Nord-africains à la pleine citoyenneté française. On l'a vu au moment du projet Violette, où l'argument tiré d'une polygamie musulmane, exagérée pour les besoins de la cause, prit l'envergure d'un mythe.

A qui donc reviennent les mérites ? A la civilisation française en général dont l'influence a procédé lentement et doucement, par endosmose psychologique, et, plus particulièrement, à certaines familles de colons, qui ont donné un bel exemple, au corps enseignant, aux religieuses : Sœurs Blanches, Dames de Sion, Franciscaines Missionnaires de Marie, qui ont élevé des générations de petites musulmanes. L'histoire se rappellera peut-être le nom de certains résidents ou gouverneurs. Elle risque d'oublier la masse anonyme de ces pionniers du progrès humain. Il ne faut pas le lui permettre.

La femme musulmane à l'épreuve

Est-ce à dire que le progrès ne se compensera d'aucun inconvénient ? Nous ne le pensons pas. Toute montée exige effort et risque.

La femme musulmane, la Tunisienne en premier lieu, va être mise à l'épreuve. Sur les problèmes féminins en Tunisie, le R. P. Demeerseman, l'un des hommes qui connaissent et comprennent le mieux les choses tunisiennes, a naguère écrit des pages où se révèlent ses dons d'analyse et de psychologue. Je renvoie avec plaisir à ses travaux.

Ce serait une erreur de croire que, dans l'ancien type de famille, la femme ne comptait pas. Elle comptait même plus que ne le croyaient, à première vue, les Européens, mais d'une certaine manière, indirectement dans l'ombre, comme mère plus que comme épouse, comme témoin du passé et gardienne de la tradition. Elle accède, presque d'un seul coup, à la liberté et à l'égalité du type occidental. Elle se trouve face à face avec sa liberté, et en même temps, avec ses responsabilités, et avec la solitude.

Elle devient l'égale de l'homme ce qui comporte quelques avantages mais aussi quelques difficultés. Le rétablissement n'est déjà pas facile en climat chrétien; à plus forte raison dans l'atmosphère musulmane. Par ailleurs, elle devra affronter des problèmes comme le travail féminin, le contrôle des naissances et tant d'autres.

C'est un véritable tour de force qu'il faudra que la femme tunisienne accomplisse dans l'espace d'une ou deux générations, pour mériter son avancement et sauvegarder les valeurs familiales. Je crois que ses sœurs chrétiennes pourraient l'y aider. Je souhaite donc que les chrétiennes de Tunisie comprennent l'opportunité et la grandeur de leur mission fraternelle.

Joseph FOLLINET

